

Périodique d'informations municipales

FONTENILLES INFO



VILLE DE
FONTENILLES

MAI 2026

Travaux

10-11



Municipalité
3-5



Budget
6-9



Fête locale
17

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

Nous sommes très heureux de vous présenter ce nouveau numéro de votre «Fontenilles Info» qui fait son retour après avoir été mis en pause durant la période pré-électorale.

Lors des élections municipales du dimanche 15 mars vous avez décidé d'accorder de nouveau votre confiance au groupe Fontenilles au Cœur qui a totalisé 81,60% des voix exprimées. Celui-ci a donc remporté 27 sièges sur 29 à pourvoir au Conseil municipal.

Mon équipe et moi-même tenions à remercier chaleureusement les Fontenillois(es) pour cette confiance renouvelée qui nous oblige. Chaque voix supplémentaire est une responsabilité de plus, nous vous devons une droiture exemplaire et des résultats concrets.

Je remercie les services et les agents de la commune pour l'organisation des élections ainsi que les élus, les présidents de bureaux, les assesseurs et les scrutateurs. Votre participation bénévole, garante de la sincérité du vote, est indispensable à la bonne tenue des scrutins.

Ce succès est une victoire collective et je salue les élus qui ont terminé le précédent mandat à nos côtés. Merci également au Conseil municipal des jeunes qui était présent samedi 21 mars à l'occasion du Conseil municipal d'installation. Vous êtes le reflet de notre engagement pour l'avenir et à vos côtés nous nous rappelons que nos décisions dessineront la ville dans laquelle vous grandirez demain.

L'heure est bien sûr au travail et nous abordons ce mandat avec humilité et pragmatisme.

Des chantiers importants nous attendent et nous obligent à une rigueur de chaque instant. En effet, le contexte national - et international - est complexe, il fait peser des incertitudes réelles sur les collectivités territoriales qui nous imposent une gestion encore plus attentive et rigoureuse.

Avec toujours l'intérêt collectif en haut de notre feuille de route, nous nous emploierons à bâtir le futur de notre commune, pour et avec chaque Fontenillois(e). Chaque quartier, chaque génération trouvera sa place dans notre projet, il appartient à toutes et tous de construire l'avenir de Fontenilles en préservant son identité dans le territoire.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez votre nouveau Conseil municipal ainsi qu'un dossier complet sur le budget communal 2026. Ne manquez pas les fêtes de notre village qui se tiendront les 19, 20 et 21 juin prochains dans une configuration nouvelle sur le quartier de Génibrat à cause de la dernière phase des travaux à l'Espace Marcel Clermont.

Je vous souhaite une très belle fête de Fontenilles, en famille et entre amis, ainsi qu'un bel été 2026.

Sincèrement,

Christophe Tountevich





Élections municipales et communautaires

Résultats du premier tour
dimanche 15 mars 2026

En chiffres

La participation
64,04 %

Nombre d'inscrits
> 4 564

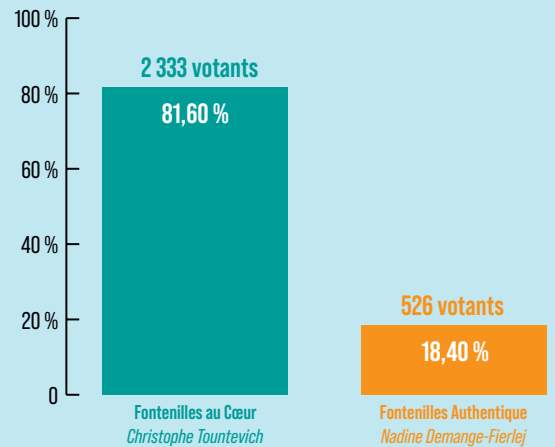
Nombre de votants
> 2 923

Votes exprimés
> 2 859

Résultats du 15 mars 2026

Liste
Fontenilles au Cœur
Christophe Tountevich
81,60 % soit 2333 votants

Liste
Fontenilles Authentique
Nadine Demange-Fierlej
18,40 % soit 526 votants



Le nombre de sièges au Conseil municipal et au Conseil communautaire est défini par le nombre d'habitants. Ainsi, pour Fontenilles, la répartition est la suivante :

- **29 sièges** au Conseil municipal
- **5 sièges** au Conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain

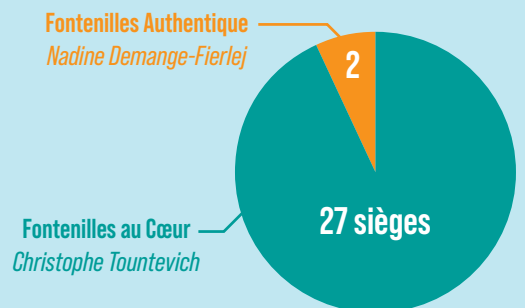
Au soir du dimanche 15 mars dernier, les résultats ont défini la répartition des sièges au Conseil municipal :

- **Fontenilles au Cœur : 27**
- **Fontenilles Authentique : 2**

La répartition des sièges au Conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain

- **Fontenilles au Cœur : 5**
- **Fontenilles Authentique : 0**

Répartition des sièges au Conseil municipal



Ces élections municipales furent aussi une étape citoyenne importante pour de jeunes Fontenillois comme Adélie, Axel et Rachel, qui ont voté pour la première fois.

Votre nouveau Conseil municipal

L'installation du Conseil municipal a eu lieu le **samedi 21 mars** dernier à l'Espace Marcel Clermont en présence d'un public venu nombreux. Pour rappel la liste Fontenilles au Cœur a obtenu 27 sièges sur les 29 qui composent le Conseil. La liste Fontenilles Authentique 2 sièges. Le maire sortant, **Christophe Tountevich** a donc été réélu avec 27 voix sur 29 exprimées. La remise de l'écharpe effectuée celui-ci a pris la parole pour remercier

chaleureusement les Fontenilloises et Fontenillois pour leur confiance renouvelée, les agents de la commune pour l'organisation des élections ainsi que les élus, présidents de bureau, scrutateurs et assesseurs dont la présence est indispensable à la bonne tenue du scrutin. Également remercié, le Conseil municipal des Jeunes, remis en place lors du précédent mandat et reflet de l'engagement pour l'avenir.

Le Conseil municipal se compose des élus suivants

Christophe Tountevich, *maire de Fontenilles*

Les adjoints au maire

David Marc, 1^{er} adjoint délégué au Développement Économique et à l'Animation de la Vie Locale

Betty Even, 2^e adjointe déléguée à la Cohésion Sociale, au CCAS et au Logement

Philippe Dagues-Bié, 3^e adjoint délégué à l'Aménagement et au Patrimoine

Aurélien Garcia, 4^e adjoint délégué à l'Environnement, au Développement Durable et à la Mobilité

Mohammed El Hammoumi, 5^e adjoint délégué à la Petite Enfance et aux Politiques Éducatives

Jocelyne Triaes, 6^e adjointe déléguée à la Culture

Guillaume Suc, 7^e adjoint délégué à la Vie Associative

Les conseillers délégués

Séverine Dassenoy, conseillère municipale déléguée au Sport et aux Actions Solidaires

Fabrice Meyer, conseiller municipal délégué aux Finances et à l'Achat Public

Christine Martin, conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires

Gérard Gomes, conseiller municipal délégué aux Fêtes, aux Cérémonies et aux Anciens Combattants

Gilles Baulard, conseiller municipal délégué aux Travaux et à la Voirie

Jeanne-Marie Rech, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap

Claude Ranchet, conseillère municipale déléguée au Commerce, à l'Artisanat, à l'Agriculture, au Marché de plein vent et à la Politique Alimentaire Communale

Les conseillers municipaux du groupe majoritaire

Christophe Jumel, Nicolas Panaville, Alexandra de Kergommeaux, Agnès Martin-Gourvat, Jessy Tardieu, Patrick Garnier, Mikaël Thibault, Yolande Spinosa, Yannick Sor, Claudie Padra, Nimsi Gaunt, Eric Sudrie.

Les conseillers municipaux du groupe minoritaire Fontenilles Authentique

Nadine Demange-Fierlej, Fabrice Amet



Intercommunalité

Les conseillers communautaires étaient fléchés sur le bulletin de vote de l'élection municipale, pour Fontenilles ont été élus à la **Communauté d'Agglomération du Grand Ouest Toulousain** : **Christophe Tountevich, Jocelyne Triaes, Mohammed El Hammoumi, Betty Even, Philippe Dagues-Bié.**

Le groupe Fontenilles Authentique ne dispose d'aucun élu à l'intercommunalité.



Adjoint(e)s au maire



Christophe TOUNTEVICH
Maire de Fontenilles



David MARC
Développement économique
et Animation de la Vie
Locale



Betty EVEN
Cohésion sociale, CCAS
et Logement



Philippe DAGUES-BIE
Aménagement et Patrimoine



Aurélie GARCIA
Environnement,
Développement Durable
et Mobilité



Mohammed EL HAMMOUMI
Petite Enfance et Politiques
Éducatives Locale

Conseillers municipaux délégués



Jocelyne TRIAES
Culture



Guillaume SUC
Vie associative



Séverine DASSENOY
Sport et Actions Solidaires



Fabrice MEYER
Finances et Achat Public



Christine MARTIN
Affaires scolaires et
périscolaires



Gérard GOMES
Fêtes, Cérémonies et
Anciens Combattants

Conseillers municipaux du groupe majoritaire



Gilles BAULARD
Travaux et Voirie



Jeanne-Marie RECH
Santé et Handicap



Claude RANCHET
Commerce, Artisanat, Agriculture,
Marché de plein vent et Politique
Alimentaire Communale



Christophe JUMEL



Nicolas PANAVILLE



Alexandra de KERGOMMEUX



Agnès MARTIN-GOURVAT



Jessy TARDIEU



Patrick GARNIER



Mikaël THIBAUT



Yolande SPINOSA



Yannick SOR

Conseillers municipaux - Fontenilles Authentique



Claudia PADRA



Nimsi GAUNT



Eric SUDRIE



Nadine DEMANGE-FIERLEJ



Fabrice AMET



DOSSIER BUDGET

Le budget primitif 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le **28 janvier** pour présenter les résultats provisoires de 2025 mais aussi pour tenir le débat d'orientations budgétaires 2026. Le budget primitif 2026 a ensuite été voté le **3 février**. Au niveau national, l'année 2025 est restée marquée par une forte instabilité politique et budgétaire, avec une adoption tardive de la loi de finances 2026. Celle-ci prévoit notamment une **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) maintenue au niveau**

de 2025, la **poursuite de la baisse du Fonds vert**, une **hausse des charges réglementaires** (dont les cotisations CNRACL) et une **réduction des moyens dédiés à la formation des agents**.

Dans ce contexte contraint, 2026 – année d'élections municipales – invite à la **prudence et à la maîtrise des dépenses**, tout en garantissant la continuité et la qualité du service public.

Budget global

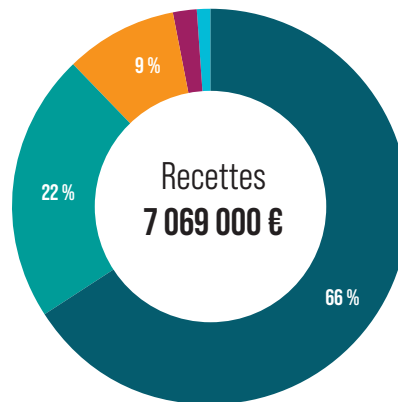
9 337 000 €

Fonctionnement : **7 069 000 €**

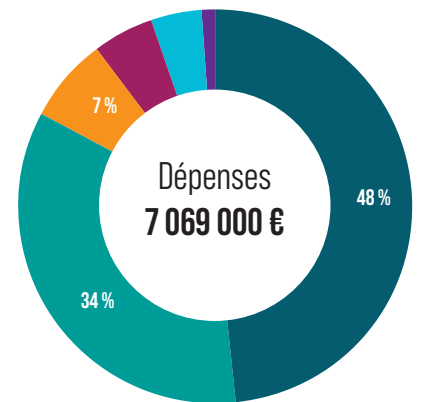
Investissement : **2 268 000 €**

Fonctionnement 2026 : priorité une fois de plus à la maîtrise des charges

L'enjeu est d'absorber les hausses incompressibles tout en poursuivant les actions essentielles pour le territoire, sans alourdir le budget communal. Pour y parvenir, la commune mise sur une gestion rigoureuse : mieux cibler les dépenses et optimiser les achats. L'objectif est simple et clair : **maintenir la qualité des services rendus aux habitants et préserver le pouvoir d'achat des Fontenillois, sans toucher à la fiscalité locale.**



- Impôts et taxes : 4 697 264 €
- Dotations et participations : 1 536 301 €
- Produits des services : 647 875 €
- Autres recettes : 122 701 €
- Excédent antérieur : 64 859 €



- Charges de personnel : 3 420 000 €
- Charges générales : 2 418 857 €
- Charges gestion courante : 496 143 €
- Autres dépenses : 369 000 €
- Virement à section d'invest : 300 000 €
- Intérêts d'emprunts : 65 000 €

Après un très bon résultat en 2025, la commune s'attachera à poursuivre la maîtrise des dépenses et l'optimisation de ses recettes, tout en mettant l'accent sur des priorités fortes :

1. Maintenir la qualité des services éducatifs, périscolaires et associatifs ;
2. Sécuriser la transition numérique de la commune ;
3. Poursuivre la réduction engagée des consommations énergétiques ;
4. Poursuivre une trajectoire financière prudente

Fiscalité 2026 : une stabilité confirmée

Bonne nouvelle pour les Fontenillois : **aucune augmentation du taux de taxe foncière ne sera proposée en 2026**. Il s'agit de la troisième année consécutive sans hausse, et de la sixième fois du mandat.

Les recettes fiscales de la commune devraient néanmoins progresser grâce :

- à la **croissance physique** des bases (permis de construire) ;
- à la **revalorisation forfaitaire nationale**, fixée à 0.8% pour 2026.

Cette évolution, décidée au niveau national, s'applique automatiquement à toutes les communes françaises. Elle permet d'assurer la stabilité financière de la commune **sans solliciter davantage les contribuables au niveau local**.



Taxe Foncière Bati
Taux : **49,58 %**
Produit : **3 125 779 €**



Taxe Foncière Non-Bati
Taux : **121,30 %**
Produit : **51 561 €**



Taxe Habitation Résidence Secondaire
Taux : **16,88 %**
Produit : **18 517 €**

Mais alors, pourquoi vos impôts peuvent-ils augmenter alors que la commune n'augmente pas son taux ?

Vos impôts sont calculés à partir de deux éléments :

1. La base

C'est la valeur estimée de votre logement. Elle augmente chaque année automatiquement (décision de l'État).

2. Le taux

Ce sont les pourcentages décidés par la commune et l'intercommunalité, à savoir le Grand Ouest Toulousain Agglomération

→ **Impôt = Base × Taux**

Donc, même si la commune ne change pas son taux, ce qui est le cas encore une fois pour 2026, votre impôt peut augmenter si :

- l'État revalorise les bases (ce qui est le cas puisque le coefficient pour 2026 est fixé à 0.8%) ;
- l'intercommunalité augmente ses propres taux sur la part intercommunale du foncier, sur les taxes spéciales, ou encore la taxe d'ordures ménagères. À noter cependant que le GOTA n'a pas voté d'augmentation de taux sur son budget 2026.

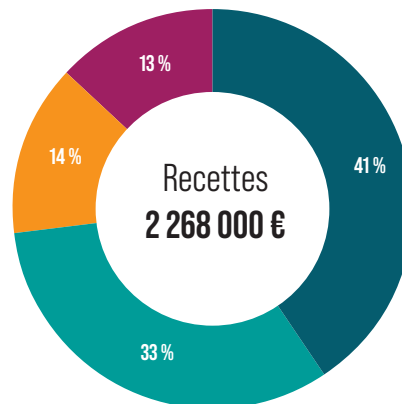
Ces mécanismes sont nationaux et **concernent toutes les communes**. Ainsi, même sans hausse votée par la commune, le montant de votre taxe foncière peut évoluer.

Et les investissements pour 2026 ?

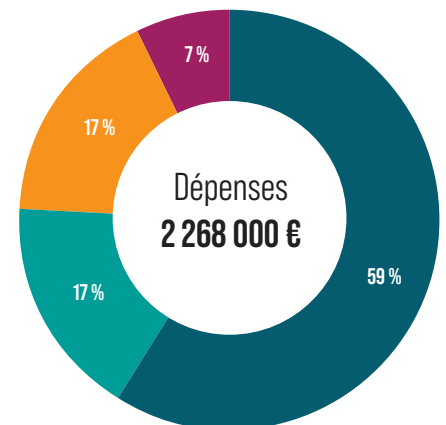
2026 étant une **année électorale**, la commune a appliqué strictement les règles de neutralité lors du vote du BP 2026 : **pas d'annonce de nouveaux grands projets**.

Les opérations déjà engagées (renaturation, travaux d'urbanisation, travaux d'entretien et de sécurisation du patrimoine communal, éclairage public, etc.) poursuivront leur cours selon les calendriers techniques.

Les dépenses d'équipements sont estimées à **1 333 k€** en 2026.



- Dotations et subventions : 920 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 738 000 €
- Autres recettes : 310 000 €
- Virement de section de fonct : 300 000 €



- Dépenses d'équipement : 1 333 000 €
- Déficit d'invest reporté : 387 557 €
- Remboursement du capital : 380 000 €
- Autres dépenses : 167 443 €

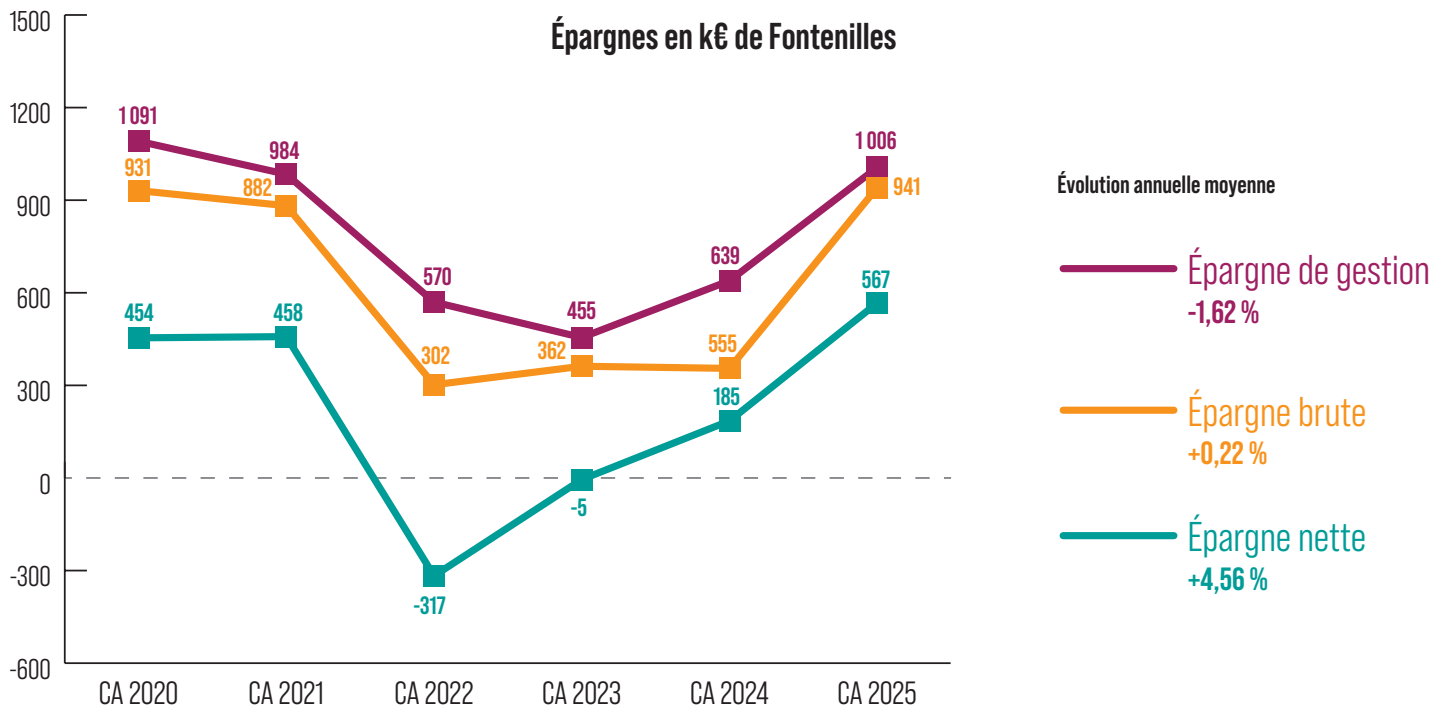
2026 en résumé : rigueur, continuité et responsabilité

Malgré un cadre national contraint, Fontenilles abordera 2026 avec :

- des finances **assainies**,
- une fiscalité **stable**,
- une gestion des dépenses **maîtrisée**,
- et une politique publique **cohérente**, centrée sur l'école, la qualité de vie, la sécurité numérique et la transition énergétique.

L'objectif demeure clair : **accompagner le quotidien des Fontenillois tout en préservant les marges de manœuvre pour l'avenir.**

RÉTROSPECTIVE



Épargnes : une trajectoire solide retrouvée

L'évolution des épargnes communales sur la période 2020-2025 montre une situation financière qui s'est non seulement **redressée**, mais aussi **renforcée**. Après deux années de tension en 2022 et 2023, notamment compte tenu, entres autres, de la **perte conséquente d'une fraction dite «Bourg Centre» de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** dès 2021 à hauteur de **384 k€/an**, la commune a su retrouver une trajectoire nettement positive dès 2024.

En 2025, l'épargne brute atteint 941 k€, épaulée par

une épargne de gestion de plus d'1 M€, témoignant d'une solide capacité à dégager des ressources propres. Surtout, **l'épargne nette remonte fortement pour atteindre 567 k€, son meilleur niveau du mandat**. Cette reprise nette illustre une gestion rigoureuse des dépenses courantes, une maîtrise progressive des charges externes et une amélioration continue de la performance budgétaire.

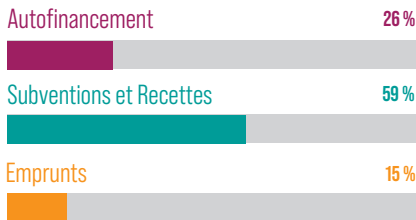
Il est important de souligner qu'en l'absence de mesures prises au cours du mandat, les soldes

d'épargne auraient poursuivi leur décreue en 2024, et **les finances de la commune se seraient progressivement fragilisées**, limitant sa capacité à investir et à absorber les aléas budgétaires. Grâce aux efforts engagés — maîtrise des dépenses, optimisation des recettes, recherche active de financements externes, renégociation des emprunts — la commune a pu inverser cette tendance et retrouver une trajectoire financière solide, avec des marges de manœuvre renforcées pour préparer l'avenir.

Total des investissements sur la période

7,90 M€

Comment ont-ils été financés ?



6 ans marqués par des réalisations fortes en termes d'investissements

Avec **7,90 M€ d'investissements réalisés sur la durée du mandat 2020-2025**, la commune a mené un effort remarquable pour améliorer le cadre de vie, moderniser et sécuriser les équipements et bien d'autres investissements. Ce qui distingue Fontenilles, c'est surtout la capacité à **aller chercher des financements externes**.

Presque 60 % des projets ont été financés par des **recettes diverses** (TA, FCTVA) et des **subventions obtenues** auprès de l'État, de la Région, du Département mais également d'autres partenaires.

C'est un très bon niveau, qui permet de **réaliser davantage sans peser sur les finances locales**.

Grâce à cette stratégie, le recours à l'emprunt a été **maîtrisé (15 %)** et l'autofinancement a été mobilisé à hauteur de 26 %, préservant ainsi la situation financière de la commune.

En clair, cette période aura permis de **faire plus, en dépensant mieux**, en valorisant chaque euro public, et en maintenant un cap financier solide, au **bénéfice direct des habitants**.

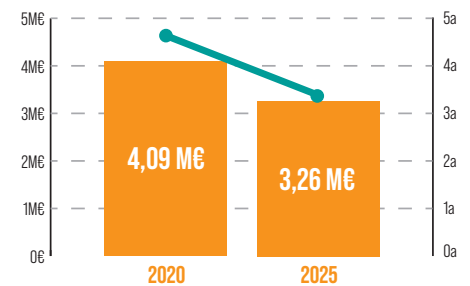
Une dette maîtrisée et optimisée depuis 2020

Entre **2020 et 2025**, l'encours de la dette est passé de **4,09 M€ à 3,26 M€**, soit une baisse d'environ 0,83 M€ (20 %).

Dans le même temps, la **capacité de désendettement** s'améliore pour atteindre **3,5 ans** en 2025 : concrètement, cela signifie qu'avec l'épargne dégagée chaque année, la commune pourrait **rembourser l'intégralité de sa dette en trois ans et demi**.

Cette trajectoire confirme une **gestion prudente** : la dette diminue tout en **finançant des projets utiles sur le mandat** (7,90 M€ d'investissements), fortement soutenue par des subventions et recettes externes (74 %), ce qui limite le recours à l'emprunt.

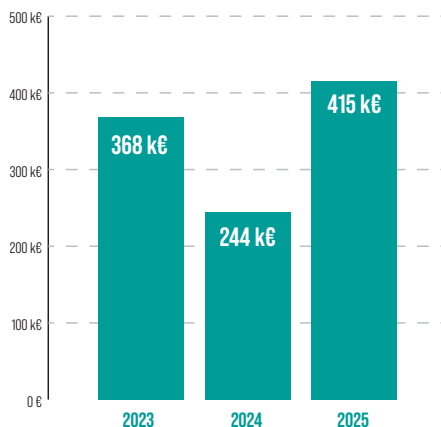
Endettement



- Encours de la dette 2025 : 3,26 M€
- Capacité de désendettement 2025 : 3,5 ans

Encours de la dette au 31/12. La capacité de désendettement exprime le nombre d'année(s) nécessaire au remboursement de la dette.

Fonds de Roulement



Fond de Roulement en 2025 : 415 301 €

Il s'agit de l'excédent des Ressources stables sur les Emplois stables ou encore du Solde de clôture de l'exercice (hors RaR).

Un fonds de roulement au plus haut

Le fonds de roulement, qui reflète la capacité de la commune à disposer d'une trésorerie saine pour faire face aux dépenses du quotidien, connaît une **évolution très positive**. Après un creux en 2024 (244 k€), il remonte fortement pour atteindre **415 k€ en 2025**, soit son meilleur niveau sur trois ans. Cette progression traduit une gestion rigoureuse et une amélioration durable de la situation financière : la commune dispose désormais d'une **marge de sécurité plus confortable**, lui permettant de piloter ses projets avec sérénité et d'absorber les aléas sans fragiliser son équilibre budgétaire.



Plus d'informations :



Fin de la 1^{ère} tranche des travaux de renaturation de l'Espace Marcel Clermont

Retour en quelques images sur la fin de la première tranche qui s'est achevée en février dernier avec la pose de mobilier urbain. Pour plus d'informations sur cette 1^{ère} phase vous pouvez vous reporter à notre Fontenilles Info de septembre 2024.

La seconde tranche aura débuté au moment où nous bouclons ce magazine. Celle-ci va concerner la poursuite de la réhabilitation du parvis de l'Espace Marcel Clermont, notamment

la désimperméabilisation et la re-création des places de parking faisant face au groupe scolaire la fontaine, la création du parvis secondaire derrière le boulodrome et de la venelle piétonne derrière le parking principal. L'accès au parking de l'EMC sera maintenu toute la durée des travaux pour des contraintes de stationnement atténuées par rapport à la 1^{ère} tranche. **La fin du chantier est attendue pour le dernier trimestre 2026.**



Tempête Nils

Fontenilles n'a pas été épargnée par la tempête Nils en février dernier et les équipes d'Enedis ont été mobilisées pour rétablir l'électricité dans certains quartiers de la commune. Les **services techniques** ainsi que la **police municipale** ont tout mis en œuvre pour dégager et sécuriser les routes dans les plus brefs délais. **Merci à eux et merci à Christophe Depuntis**, Fontenillois, qui a prêté main forte aux équipes.



Du photovoltaïque sur la Plaine des Sports

Après appel à projet auprès de sociétés spécialisées dans la production d'électricité solaire, une ombrière photovoltaïque a été mise en place au-dessus des vestiaires du rugby de la Plaine des Sports. Ce projet répond à la volonté de la commune de contribuer au **développement des énergies renouvelables** sur son territoire et permettra par ailleurs d'assurer une couverture supplémentaire des vestiaires et un abri aux parents des joueurs et spectateurs. L'entreprise, en charge de l'implantation, de l'exploitation et de l'entretien des panneaux, a signé un bail ordinaire avec la commune qui touchera une redevance annuelle sur 30 années.



Mise en conformité du groupe scolaire la fontaine

La seconde phase s'est terminée en 2025 avec environ 105 000 euros TTC investis. **Ces travaux** ont été **validés par la commission de contrôle** des sapeurs-pompiers et par les services de la préfecture en termes de sécurité et d'accessibilité. **La dernière phase est prévue durant la période estivale** avec pour objectif une finalisation complète de la mise en conformité.

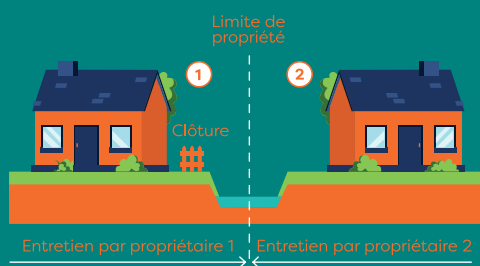


Rappel : entretien des fossés

Si vous êtes propriétaire-riverain d'un fossé, son entretien vous incombe. Vous devez réaliser la tonte, l'enlèvement des embâcles, la taille des arbres, le curage...

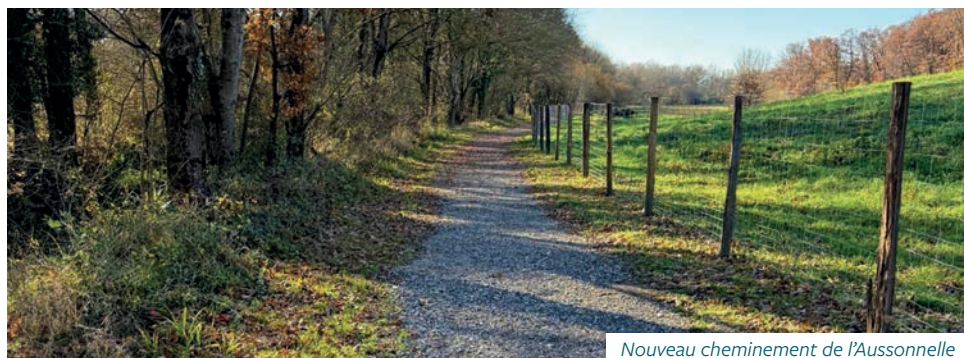
Retrouvez toutes les informations utiles concernant les fossés de gestion des eaux pluviales sur le site de l'eau de Toulouse Métropole.

Vous êtes propriétaire-riverain
d'un fossé ?



Son entretien vous incombe.

Les recommandations
s'appliquent partout :



Nouveau cheminement de l'Aussonnelle

De nouveaux cheminements : Garrouset / Aussonnelle

L'année 2025 a vu la réalisation par le Grand Ouest Toulousain d'un cheminement piéton longeant le chemin du Garrouset sur 400 mètres afin de **sécuriser la circulation des jeunes, lycéens, familles et promeneurs** sur ce secteur de notre commune. De même, depuis octobre dernier, vous êtes nombreuses et nombreux - marcheurs ou cyclistes - à emprunter l'**extension de la promenade le long de l'Aussonnelle** (environ 80 000 euros TTC d'investissement pour la commune, études géotechniques incluses).

Cette promenade bucolique longue de **1,6 km** vient compléter celle réalisée en 2022. Elle enjambe le ruisseau et vous permet de rejoindre le chemin de Cammart sur lequel se superpose le GR 86.

La commune, par ces réalisations, réaffirme son souhait de **développer les cheminements** doux sur son territoire et privilégier ainsi la **mobilité verte**.

Ces cheminements sont réalisés pour vous, merci de respecter les consignes de sécurité et de conserver la propreté de ces espaces partagés.



Piétonnier chemin du Garouset

C'est le moment d'adopter le vélo pour l'été !

Avec les beaux jours qui arrivent, adoptez le vélo pour vos déplacements à Fontenilles et sur le territoire du Grand Ouest Toulousain.

Un service simple et flexible de location longue durée vous permet de louer un vélo pour un mois ou plus.



Comment louer votre vélo ?

1. Réservez votre vélo

En ligne, par téléphone ou auprès de la Maison des Mobilités.

2. Récupérez votre vélo où vous le souhaitez

À la Maison des Mobilités, dans votre Maison des Habitants ou même livré à domicile.

3. Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

La Maison des Mobilités répond à vos questions pour rouler sereinement.

Un vélo adapté à chaque besoin

Avec une flotte de plus de 70 vélos, chacun peut trouver le modèle qui lui correspond :

- **vélo à assistance électrique** : idéal pour les déplacements quotidiens ;
- **vélo mécanique de randonnée** : parfait pour les sorties sportives ;
- **vélo cargo ou longtail** : la solution pratique pour les familles ;
- **vélo pliant** : le partenaire des transports en commun ;
- **vélo PMR** : pour une mobilité accessible à toutes et tous.

Informations, réservations et tarifs :

velo.grandouest-toulouse.fr - 05 34 51 65 08 - maisondesmobilités@grandouest-toulouse.fr - Espace Monestié à Plaisance-du-Touch



La Maison des Habitants de Fontenilles - MédiaLudo évolue !

La Maison des Habitants de Fontenilles - Médialudo profite de l'été pour se refaire une beauté.

Afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions d'animation, les différentes zones d'activités seront repensées et deux nouveaux espaces seront créés : un espace pour les permanences d'accès aux droits et une cuisine.

Ces travaux nécessiteront la fermeture de l'équipement du 22 juin au 24 août. Pendant cette période, Le Grand Ouest Toulousain et la Ville de Fontenilles informeront les habitants des activités « hors les murs » qui seront proposées afin de maintenir le lien et les temps de partage.



Une nouvelle piste cyclable à Fontenilles

Une nouvelle piste cyclable verra bientôt le jour à Fontenilles. Porté par Le Grand Ouest Toulousain, ce projet vise à améliorer les déplacements du quotidien et à renforcer la sécurité des cyclistes.

D'une longueur de près d'un kilomètre, cette nouvelle liaison reliera le quartier des Genêts au centre-ville. Les travaux se dérouleront entre

Montant des travaux : 1 171 170,60 € TTC

Financement :

- Conseil départemental de la Haute-Garonne : 160 000 €
- Le Grand Ouest Toulousain : 1 011 170,60 €



Fontenilles obtient son 2^e sourire !

Le 11 octobre 2025, Le Grand Ouest Toulousain organisait la Journée Nationale du Commerce de Proximité, de l'Artisanat et du Centre-Ville dans plusieurs communes du territoire. À cette occasion, Fontenilles a reçu son deuxième sourire, attribué par l'association La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville.

Cette distinction vient saluer l'engagement de la commune en faveur du maintien et du développement des commerces et artisans locaux,

avril et septembre. La piste sera bidirectionnelle, large de 3 mètres et séparée physiquement de la chaussée, permettant ainsi aux cyclistes de circuler en toute sécurité dans les deux sens. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la volonté de développer des solutions de déplacement plus durables et adaptées aux besoins des habitants.

acteurs essentiels de la vitalité du territoire. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé : le Grand Ouest Toulousain participera pour la troisième année consécutive à cet événement le 10 octobre 2026. Pour rester informé des actualités et animations de vos commerçants et artisans, consultez le site J'achète dans ma ville, qui recense plus de 350 professionnels du territoire et encourage l'achat local au quotidien.

Plus d'infos :



Compostage : adoptez les bons gestes !

Et si vos déchets de cuisine devenaient une ressource pour votre jardin ? Les déchets organiques représentent près de 30% de nos poubelles. Plutôt que d'être incinérés, ils peuvent être transformés en compost, un terreau naturel riche et utile.

Le compostage est un processus simple qui transforme les déchets organiques en fertilisant naturel. Pour réussir votre compost, retenez trois règles essentielles : équilibrer matières humides et sèches, aérer régulièrement et surveiller l'humidité. Le Grand Ouest Toulousain vous accompagne avec la vente de composteurs dès 15 €, incluant une formation express. Les nouveaux habitants peuvent même en bénéficier gratuitement. Sans jardin ? Des composteurs partagés sont disponibles dans plusieurs espaces de la commune.

Besoin de conseils ?

Contactez le service Biodéchets au 05 34 55 46 10 ou rendez-vous sur grandouesttoulousain.fr

Nos services labellisés !

Le label Ecocert «En cuisine» niveau 1 décerné aux cantines de Fontenilles

Nous vous parlions, en mai dernier, de la démarche de labellisation engagée par la commune pour les cantines scolaires auprès de l'organisme Ecocert. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle: Fontenilles vient d'obtenir le label **Ecocert «En Cuisine» niveau 1** !

Un grand bravo aux équipes de restauration des écoles la fontaine et Génibrat qui ont œuvré de concert avec notre prestataire **Api restauration** mais aussi avec les équipes d'animation de **LE&C Grand Sud**. Sans oublier **les enfants** eux-mêmes, bénéficiaires et acteurs des démarches engagées, à travers le tri alimentaire et la lutte contre le



gaspillage contribuant ainsi à une restauration plus éducative et responsable.

Ce label vient donc récompenser un magnifique travail collectif de plusieurs mois afin de répondre à des critères exigeants, à la fois dans l'assiette et au sein de l'établissement. Il garantit notamment l'intégration d'au moins 20% de bio dans les menus, pas d'OGM, certains approvisionnements auprès de producteurs locaux, en particulier pour les fruits et légumes de saison, ainsi que des actions concrètes de lutte contre le gaspillage alimentaire

et d'éducation à l'alimentation durable. Mais aussi une limitation des substances toxiques et un travail sur l'impact environnemental de l'activité des cantines grâce à la réduction des déchets et à leur collecte par la société **Cler Vert**.

Défi relevé avec pour objectif premier : une alimentation plus saine et plus durable proposée aux enfants des écoles de Fontenilles. **Fontenilles qui avance encore d'un pas dans la transition écologique des collectivités !**

Le Jardin aux Câlins labellisé «écolo crèche»

Un grand bravo également aux agents du **Jardin aux Câlins** labellisé «écolo crèche» par l'association **Label Vie** en octobre 2025. L'aboutissement d'un travail d'équipe intensif engagé dès septembre 2024 qui a permis une réécriture des pratiques en matière de transition écologique.

Sur les nombreux critères du référentiel, quatre axes ont été approfondis: **alimentation, déchets, activités naturelles et jardin/biodiversité**.

Sur l'alimentation, la crèche a supprimé le plastique, adopté de grands conditionnements et renforcé la qualité des repas pour une cohérence encore plus accrue avec la loi EGalim (diversification, produits locaux, saisonniers et bios...). Côté **déchets**, un tri complet a été mis en place et les enfants sensibilisés aux bons gestes malgré leur



jeune âge. Les **activités** s'appuient désormais sur des éléments naturels : peintures végétales, pâte à modeler maison, matériaux trouvés dehors... pour une création libre de consommation. Enfin, le **jardin** est un espace éducatif au quotidien : observation,

collecte, découvertes naturelles... Après la rénovation du bâtiment, ce label «écolo crèche» - valable 3 ans et renouvelable - vient encore améliorer la qualité d'accueil des enfants et des familles.



Dorian est à gauche, Mathieu à droite

De nouveaux visages au PAJ

Ils débarquent à Fontenilles avec leur énergie, leurs parcours atypiques et une grosse dose de bonne humeur : **Dorian et Mathieu** rejoignent l'équipe du PAJ pour accompagner les jeunes... et autant dire qu'ils n'ont pas l'intention de passer inaperçus ! À 26 ans, **Dorian**, mi-belge mi-breton (un mélange qui promet déjà quelques anecdotes croustillantes), a passé ces six dernières années à sillonner la France. En tant que directeur de service animation dans des villages vacances, il a enchaîné les expériences, les rencontres et surtout les moments festifs avant de poser ses valises aux abords de la ville rose. Il arrive avec une mission toute trouvée : illuminer les journées des ados et pré-ados de Fontenilles grâce à son énergie communicative et son sens de l'animation bien rodé.

De son côté, **Mathieu**, 25 ans, apporte un vent venu tout droit de Normandie... avec une escale par les Pyrénées. Passionné par la nature, il a d'abord consacré quatre années à étudier la préservation des espaces montagnards. Mais entre deux sommets, une évidence s'est imposée : transmettre et partager avec les jeunes. De berger à animateur, il n'y avait finalement qu'un pas ! Fraîchement diplômé du BPJEPS, il est désormais prêt à accompagner les jeunes de Fontenilles pour en faire les citoyens de demain, tout en cultivant curiosité, respect et esprit d'équipe. Entre expériences de terrain, passion pour l'animation et envie de créer du lien, Dorian et Mathieu promettent de belles aventures au PAJ !



Le CMJ prochainement renouvelé

Fin de mandat pour les élus actuels qui avaient pris leurs fonctions en décembre 2023 pour la période 2024-2026. Ceux-ci ont vu leur mandat exceptionnellement prolongé de 6 mois à cause des élections municipales 2026. Une nouvelle campagne de communication électorale va donc concerner **les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e** en septembre 2026. En effet, ce sont de véritables élections qui seront organisées - à l'image des dernières municipales - avec de nombreux acteurs de terrain, à commencer par l'équipe du PAJ qui accompagnera les enfants à créer leur programme et à le promouvoir (comme

les adultes !) mais aussi les équipes des ALAE de Fontenilles (directeurs & animateurs), les différents services de la commune et les élus, les directrices et enseignants des écoles ainsi que le principal et la conseillère principale d'éducation du collège Joliot-Curie. Début du travail en septembre / octobre pour une **élection prévue en fin d'année 2026 pour le mandat 2027-2029**. Une cérémonie verra l'investiture des futurs élus qui seront accompagnés par leurs prédécesseurs pour une passation d'écharpe tricolore symbolique. À suivre.

MAI 2026 • FONTENILLES INFO

AGENDA JEUNESSE



Festi'familles le retour
Samedi 30 mai
École Génibrat



Enfance

Maternelle la fontaine
Mardi 9 juin

Restitution des ateliers culturels de l'année ALAE / École sous forme de représentation scénique
Espace Marcel Clermont - 17h30

Maternelle et élémentaire la fontaine
Jeudi 18 juin

Spectacle des ALAE «Ma terre est élémentaire»
Espace Marcel Clermont - 18h30
Jeudi 2 juillet
Fête de fin d'année «Festi'Fontaine»
ALAE la fontaine

École Génibrat
Vendredi 19 juin

Fête de fin d'année avec l'association des parents d'élèves

2 séjours été

- 10-13 ans : séjour multi activités nautiques & terrestres dans une base de loisirs



- 14- 17 ans : séjour plage mutualisé avec la MDJ de Frouzins
- Plus d'infos au 07 67 04 32 86 / 07 61 65 16 14 - jeunesse-fontenilles@lecgs.org

À noter : fermeture du centre de loisirs les 13 & 14 juillet.



Une herboristerie comme autrefois au cœur de la commune



Ouverte en mars 2005, la nouvelle herboristerie «**La Breisha, tisanière occitane**» située dans le centre-bourg au 16 rue Maubec est un espace dédié au bien-être et au partage des savoirs liés aux plantes. **Aurélie**, diététicienne-nutritionniste formée à la faculté de Pharmacie de Toulouse vous y accueille et met ses années de pratique des plantes médicinales au service des habitants.

«Après plusieurs années de travail avec les plantes, j'ai eu envie de créer un lieu vivant où chacun puisse redécouvrir des savoirs simples et précieux. Je propose aussi des ateliers ludiques les week-ends et pendant les vacances scolaires, pour les

enfants comme pour les adultes, afin de transmettre ces connaissances et d'apprendre ensemble à se soigner plus naturellement.»

Si vous hésitez encore à pousser la porte, n'ayez crainte: ici on soulage autant par les plantes que par le sourire. Venez la rencontrer, le contact humain est le premier remède à tous les maux !

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 14h - 18h30 / Mercredi et samedi : 09h30 - 12h30. Les matinées étant réservées aux consultations d'accompagnement en phytothérapie.



Un voyage dans le temps avec Lou Foc

Nous en avons parlé fin mars sur d'autres canaux de communication, l'association **Lou Foc** finalise actuellement son projet de **réduction de minerai** avec l'appui de quelques bénévoles passionnés. Toute l'équipe vous invite **samedi 20 et dimanche 21 juin** à la forge communale durant la fête locale, à assister à la réduction des oxydes de fer dans un bas fourneau construit pour l'occasion, méthode ancestrale d'extraction du fer.

Venez nombreuses et nombreux revivre un tournant capital dans l'histoire de la métallurgie et de l'Histoire de l'humanité en général !

Rénovation citoyenne à Saint-Flour



Avec la participation des jeunes du quartier de Saint-Flour, **un abribus a fait peau neuve** en novembre dernier ! Une première remise en état avait été faite en 2018 avec les jeunes utilisateurs de ce mobilier urbain. Cependant, le temps passant, quelques «artistes» avaient cru bon de signer de leurs mains une trace de leur passage...

Ainsi, sous un petit soleil hivernal, **Éva, sa sœur Alice, une autre Alice, Rémi et Florian sous la houlette de Christophe** ont pris le matériel offert



par la municipalité et se sont activés afin d'embellir «leur» abribus. Brossage, balayage, coupe de lierre à l'arrière du bâtiment, taille de branches jugées envahissantes et enfin... peinture !

Toute l'équipe est très heureuse de vous présenter son nouveau bébé en espérant qu'il soit respecté pour quelques années. Et c'est autour d'un gouter bien mérité que nos jeunes ont terminé l'activité avec un brin de fierté dans les yeux !

FÊTE DU VILLAGE 2026

Les 19/20/21 juin



La fête de Fontenilles 2026 aura lieu les **19, 20 et 21 juin** prochains avec une dernière journée de festivités coïncidant avec le premier jour de l'été, la fête des pères et celle de la musique, rien que ça ! Déjà délocalisés légèrement l'année dernière en raison des travaux de renaturation du centre-bourg autour de l'Espace Marcel Clermont, c'est cette année la deuxième phase de cette désimpermeabilisation qui va emmener les manèges jusqu'au quartier de Génibrat. En effet, c'est le parking du collège Irène Joliot-Curie qui va accueillir les forains pour les 3 jours de notre fête locale. La disposition exacte n'est pas encore arrêtée au moment où nous bouclons ce magazine mais tout sera prêt le jour J en termes d'organisation, circulation et sécurité, éléments établis en liens étroits avec le principal du collège, M. Jean-Guy Maret. Le centre-ville n'est pas si loin de Génibrat ! Privilégiez le vélo par la piste cyclable pour vous y rendre et si vous ne pouvez faire sans votre véhicule, le parking des ombrières vous offrira des possibilités de stationnement.



En ce qui concerne les festivités, la Fête reste la Fête avec trois journées de manèges, de divertissements et de concerts à destination de toute la famille, des plus petits aux plus grands ! Le Comité des Fêtes, la municipalité et les forains ont comme de coutume travaillé un programme festif dont les grandes lignes vous sont dévoilées ci-dessous. À noter cependant l'impossibilité d'organiser un feu d'artifice sur le site de Génibrat pour des raisons de sécurité. Mais prenez patience car cet incontournable de la fête n'est pas pour autant annulé, il sera décalé en septembre prochain et tiré de l'Église à l'occasion d'une manifestation dont la nature et la date vous seront communiquées prochainement. Restez à l'écoute de nos canaux de communication.

Comme tous les ans, le programme complet préparé par le Comité vous parviendra dans vos boîtes aux lettres... soyez vigilants.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ces trois jours de fête !



Vendredi 19 juin

- 18h00 - Ouverture de la fête annuelle
- Fête foraine
- 21h00 - Concert avec le groupe **No Name**

Samedi 20 juin

- Matin :**
- Concours de pêche avec l'**AAPPMA**
 - Ouverture de la forge pour démonstrations et visites avec **Lou FOC**
- Après-midi :**
- Fête foraine
 - Concours de pétanque avec la **Boule Fontenilloise**
- Soirée :**
- Grande soirée dance & mousse avec **DJ Julien «Podium Masterlight»**



Dimanche 21 juin

Matin :

- Ouverture de la forge pour démonstrations et visites avec **Lou FOC**
- Marches avec **Courir à Fontenilles**
- Marché de plein vent avec vos commerçants
- 12h Apéritif offert par le Conseil municipal - Place Salle Fraysse (déplacé à la Maison des Loisirs en cas de pluie)

Après-midi :

- Fête foraine

Soirée :

- Fête foraine
- Concert avec le groupe **TOAST** de 18h à 20h30 pour des reprises pop-rock dans un esprit acoustique
- Clôture de la Fête



Agenda festival

Fête locale 2026 Quartier Génibrat Les 19, 20 et 21 juin

La fête du village se délocalise sur le quartier de Génibrat suite aux récents travaux menés autour de l'Espace Marcel Clermont. Néanmoins - et comme de coutume - comité des fêtes, forains et municipalité ont travaillé de concert pour vous concocter un programme de réjouissance qui saura divertir les petits comme les grands à l'approche de la belle saison ! À noter que le feu d'artifice sera exceptionnellement décalé en septembre. Celui-ci sera tiré de l'Église à l'occasion d'une manifestation dont la nature et la date vous seront communiquées prochainement. Restez à l'écoute.



Soirée ciné-concert en plein air épisode I Parc de la Cazalère Vendredi 3 juillet à partir de 19h30

À l'heure où nous bouclons ce magazine, votre vote parmi les films proposés devrait décider des projections de l'été 2026. Suivez nos différents canaux de communication pour découvrir la programmation que VOUS aurez choisie.



© Laurent Sabathé.jpg

Côté son nous accueillerons «**Soul Lemonade**» : de Robert Johnson à Eric Clapton, de Louis Armstrong à Ray Charles en passant par Alicia Keys et Prince, Jean (guitare/chant) et **Maëlys** (saxophone/chant) vous offriront un voyage

musical façon steampunk. Un duo pas comme les autres qui distille avec authenticité reprises et compositions originales autour de la musique afro-américaine avec en bonus la liberté d'improvisation !



Côté miam, c'est le food truck «**Tonnerre de Crêpes**» qui sera sur place. Découvrez la cuisine de **Cécile et Jean-Baptiste** faite maison, simple et de bon goût. Des recettes élaborées avec des produits frais, locaux et souvent bio, du salé avec des galettes traditionnelles au sarrasin mais aussi des crêpes sucrées pour que tout le monde y trouve son bonheur !

Soirée ciné-concert en plein air épisode II Parc de la Cazalère Vendredi 28 août à partir de 19h30

Pas d'entorse à la tradition, c'est bien un animé pour les plus jeunes (et les grands aussi !) que vous pourrez découvrir ce dernier vendredi d'août. Prochainement dévoilé sur nos canaux de communication.



Côté son l'ambiance sera festive avec «**Les Tontons Funkeurs**». Quatre incontournables francs-tireurs de la scène musicale toulousaine qui revisitent pour votre plus grand plaisir les standards soul, rythm'n blues, funk, reggae et disco des 70's à nos jours. Le combo basse - batterie - guitare - clavier fera la part belle au

chant et aux chœurs, prenant un malin plaisir à réarranger les tubes incontournables de la galaxie funky ! La soirée qui vous permettra de ressortir vos pantalons pattes d'éléphant et vos chaussures à plateforme !



Côté miam, encore de l'originalité avec «**Focatine**». Teddy vous proposera un peu d'Italie avec ses focaccias (pain de forme plate et cuit au four) généreuses, moelleuses et croustillantes, agrémentées de produits locaux, parfois en appellation d'origine protégée comme le jambon de Parme. Mais il y aura aussi des desserts maison pour les bouches sucrées dont l'incontournable tiramisu pour une immersion gastronomique complète !

Les Assos font leur Forum 2026 Lieu à venir Samedi 5 septembre



Rendez-vous incontournable de la vie de la commune, le forum réunit une quarantaine de clubs et d'associations qui vous attendent afin de vous présenter leurs activités : sportives, culturelles, de loisirs ou solidaires. Des rencontres en perspective mais aussi des animations et des démonstrations. Venez nombreuses et nombreux trouver l'activité qui vous correspond ! *En cas de météo défavorable, l'événement sera organisé à l'intérieur de l'Espace Marcel Clermont.*

Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, chers Fontenillois,

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE - Le score obtenu par le groupe *Fontenilles au Cœur* lors des dernières élections municipales est un véritable gage de confiance. Nous sommes profondément touchés par cette reconnaissance du travail accompli avec vous lors du précédent mandat.

Pour nous, **les preuves valent mieux que les promesses**. Malgré les obstacles, nous avons tenu nos engagements de 2020. Aujourd'hui, nous abordons ce nouveau chapitre avec la même détermination, entourés d'une équipe solide, unissant expérience et nouveaux regards, tous tournés vers une seule ambition : le bien vivre à Fontenilles.

Une gestion rigoureuse au service de nouveaux projets

Grâce à un sérieux budgétaire constant, nous disposons de marges de manœuvre réelles pour lancer sans attendre les chantiers de notre programme.

Nos premières priorités pour les mois à venir :

- **Mobilités** : ouverture de la nouvelle piste cyclable entre le quartier des Genêts et le centre-bourg dès la rentrée (participation du GOT) et cheminement piétonnier à Taillade Blanche (dernière tranche).
- **Aménagement urbain & patrimoine** : lancement de la dernière phase de travaux aux abords de l'EMC et aménagement du chemin de randonnée **GR86**.
- **Éducation & Santé** : nouvel appel d'offres pour une alimentation saine, locale et durable dans nos écoles, incluant un volet de lutte contre le gaspillage.

À votre écoute, en toute transparence

Nous avons conscience que vos votes ne sont pas un blanc-seing. Être responsable, ce n'est pas improviser. Nous resterons proches de vous, fidèles à nos principes de transparence et de proximité. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ces dossiers et de ceux à venir. Le groupe *Fontenilles au Cœur* vous souhaite de profiter pleinement des beaux jours avec vos proches.

Belles vacances à toutes et à tous, et à bientôt !

Votre équipe *Fontenilles au Cœur* conduite par Christophe Tountevich.

Pour nous contacter : fontenillesaucoeur@gmail.com

Facebook : Fontenilles au coeur

Instagram : fontenillesaucoeur

Fontenilles Authentique

Merci pour votre confiance lors de cette élection municipale. Nous mesurons l'honneur qui nous est fait et nous nous engageons à servir notre commune avec sérieux, proximité et détermination.

Nadine Demange-Fierlej et Fabrice Amet

Fontenilles Authentique : fontenillesauthentique31@gmail.com

En application de la loi du 27 février 2002 - article 9, codifiée à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et du règlement intérieur voté en Conseil Municipal le mardi 28 avril 2026, cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le Conseil Municipal de Fontenilles. Les propos sont publiés tels que la rédaction les reçoit et sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



FONTENILLES EN

FÊTE

FÊTE FORAINE - RESTAURATION - CONCERTS

19, 20 ET 21 JUIN 2026

GÉNIBRAT



VILLE DE
FONTENILLES